

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 22,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

En traitement de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Octobre 1887

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 28 septembre dernier, les Bulles Pontificales de S. S. le Pape Léon XIII érigeant la Principauté en Diocèse distinct et nommant, sur la présentation de Son Altesse Sérénissime, Evêque de l'Église Cathédrale de Monaco, S. G. Monseigneur Charles-François-Bonaventure Theuret, antérieurement Evêque titulaire d'Hermopolis et Administrateur Apostolique de la Principauté, sont déclarées dans toutes leurs dispositions comme ayant force de loi, et à ce titre seront enregistrées par le Conseil d'Etat.

NOUVELLES LOCALES

Le Saint-Père a reçu en audience particulière, le 7 de ce mois, S. Exc. le Comte de Wagner, qui a eu l'honneur de présenter à Sa Sainteté ses lettres de créance en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince Charles III près le Saint-Siège.

Sa Sainteté a accueilli M. le Comte de Wagner de la manière la plus bienveillante et l'a interrogé avec un paternel intérêt sur tout ce qui touche au Prince et à son Auguste Famille.

Le Saint-Père, après un entretien d'environ trois quarts d'heure, a daigné accorder la Bénédiction Apostolique à Son Altesse Sérénissime et aux membres de la Famille Princière.

S. Exc. le Comte de Wagner a rendu ensuite visite à S. Em. le Cardinal Rampolla del Tindaro, secrétaire d'Etat de sa Sainteté.

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 12 octobre :

Son Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat est allé avant-hier chez M. le comte de Wagner, ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince de Monaco près le Vatican, pour rendre la visite que le nouveau diplomate avait faite à Son Eminence, à l'occasion de sa nomination à ce poste.

S. Exc. le baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, qui se trouve actuellement à Paris, a eu l'honneur d'être reçu le 13 de ce mois par S. Exc. le Ministre des Affaires Etrangères.

Nos lecteurs trouveront à la 4^e page le programme des fêtes de la Saint-Charles : Réjouissances publiques et illuminations, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, le 3 ; le 4, grand-messe pontificale, exécution de la messe à grand orchestre, dédiée par M. Gaston Vuidet à Son Altesse Sérénissime ; jeux divers, fête de nuit à Monte Carlo, feu d'artifice, illuminations, etc., etc.

La cérémonie de la prise de possession de S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco aura lieu dimanche 30 octobre à l'heure des Vêpres.

Nous donnerons les détails de cette imposante cérémonie dans le journal de mardi prochain 25.

Ce matin à 10 heures a eu lieu, à la Cathédrale, la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des Tribunaux. Tous les fonctionnaires y assistaient, ayant à leur tête M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général.

Après la messe, le cortège officiel s'est rendu dans la salle d'audience du Tribunal Supérieur.

Le discours d'usage a été prononcé par M. l'Avocat Général Turrel, qui a choisi pour sujet l'étude des lois d'instruction criminelle dans la Principauté. Prenant occasion des projets actuellement élaborés chez les nations voisines et qui appartiennent encore au domaine de la discussion théorique, il s'est demandé si la Principauté devait obéir à ce même courant d'opinion. Les travaux de certains criminalistes modernes semblent inspirés par une sorte de défiance contre le magistrat instructeur, et ils sont caractérisés par la proposition d'appeler l'avocat à assister à chacun des actes de la procédure. Tout en rendant hommage au barreau, M. l'Avocat Général pense que son rôle ne doit commencer que lorsque celui du juge d'instruction a pris fin ; il estime d'ailleurs que le Code d'instruction criminelle édicté par S. A. S. le Prince Charles III donne à l'inculpé toutes les garanties légitimes. Il n'y a donc pas lieu d'amender la loi sous prétexte de la perfectionner. C'est aux magistrats à se rendre de plus en plus dignes de la mission que le Prince a daigné leur confier. L'orateur rend hommage à la sollicitude de Son Altesse Sérénissime pour l'administration de la justice, et à cette auguste sagesse qui se manifeste dans toutes les parties de notre législation.

En terminant, il regrette de ne pouvoir, dans cette circonstance solennelle, souhaiter la bienvenue à S. Exc. M. le Gouverneur Général, cet éminent administrateur dont les débuts ont largement tenu

déjà les promesses du passé. Il eût été heureux aussi de saluer à cette audience l'Evêque que l'Église de Monaco est impatiente d'installer, le Pontife choisi par Léon XIII pour fonder une cathédrale au cœur de la Cité monégasque. M. l'Avocat Général s'applaudit de cet événement qui affirme, dans l'ordre spirituel, l'autonomie de la Principauté depuis longtemps consacrée dans l'ordre politique.

M. le Président du Tribunal Supérieur donne acte à M. l'Avocat Général de l'accomplissement des formalités légales, et déclare l'année judiciaire ouverte.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Emmanuel Gonzalès, président honoraire de la Société des gens de lettres.

M. Gonzalès (Louis-Jean-Emmanuel) littérateur français, était né le 25 octobre 1815 à Saintes, où son père, sujet monégasque, était médecin principal de l'hôpital militaire ; il avait donc 72 ans.

Notre compatriote était fils de Jean-Baptiste-Pierre-Honoré Gonzalès, né à Monaco le 2 décembre 1769, qui lui-même était issu du mariage de Joseph Gonzalès et de Claire Scudier, célébré le 20 juin 1768.

M. Gonzalès père ayant été appelé de Saintes à la direction de l'hôpital de Nancy, ce fut au collège de cette ville que son fils fit ses études.

Encore sur les bancs, le jeune Emmanuel écrivit dans le *Patriote de la Meurthe*, sous les pseudonymes d'*Augustus Stewart* et *Henri Roger*, des nouvelles et des articles de critique.

Il vint à Paris pour étudier le droit ; il abandonna bientôt la jurisprudence pour la littérature, et fut un des fondateurs de la *Revue de France*.

M. Gonzalès écrivait dans plusieurs journaux littéraires à la fois, tantôt sous son nom, tantôt sous les pseudonymes de *Melchior Gomez*, de *Ramon Gomeril* et de *Caliban*.

Enfin, il entra à la *Presse* pour faire des articles sur l'Espagne auxquels son nom espagnol devait donner plus d'autorité.

De la *Presse* il passa au *Siècle* sans cesser de donner à d'autres feuilles des articles littéraires.

M. Emmanuel Gonzalès, vice-président de la Société des gens de lettres de 1852 à 1855, en a été plusieurs fois président. Il avait conservé d'amicales relations dans la Principauté.

Il fut décoré de la Légion d'honneur le 13 août 1861.

Des maçons employés à baisser le seuil de la porte d'entrée du jardin de M. le Vicaire Général, sur la

rue des Remparts, ont trouvé sous les dalles une plaque de marbre gris d'environ 40 centimètres sur 75, portant une inscription latine rappelant que sous le règne du Prince Louis I^{er}, une fontaine avait été établie en 1662 pour l'usage public.

Cette pierre a été transportée au Musée. L'inscription est ainsi conçue :

LVDOVICO I
MONOECI, ETC. PRINCIPE DOMINANTE
INSTAVRATVS PRO VSV PVBLICO
FONS ISTE COEPIT EFFLVERE
ANNO DNI MDCLXII
CONSVLATVM GERENTIBVS PHILIPPO
FERRERIO. FRAN. ANT. GASTALDO EMANUELE
FRIAS ET IOANNI TERRAZZANO

Jeudi dernier, le vapeur anglais *Amadis*, capitaine Thompson, venant de Newcastle, est entré dans notre port avec un chargement de houille pour l'usine à gaz de la Société des Bains. Dix-huit hommes d'équipage; tonnage : 730 tonneaux.

L'ouverture des tirs bi-hebdomadaires aura lieu le 10 décembre.

Les grands concours auront lieu les 16, 18, 20, 21, 23 et 25 janvier.

Le Grand Prix sera de 20,000 francs, plus un service en argenterie d'une valeur de 5,000 francs.

Les chasses du cap Martin seront ouvertes le 5 novembre. On assure que le gibier sera abondant. Le lapin, la perdrix et le faisan sont en grande quantité, et l'on parle de l'arrivage de nombreux chevreuils.

M. Robert S. Ash, chirurgien-dentiste à la Condamine, vient d'accomplir un exploit digne de mémoire dans les fastes du vélocipède. Il est venu de Londres à Southampton en tricycle, puis, débarqué à Saint-Malo, il a repris son tricycle et a fait le trajet jusqu'à Monaco en passant par Paris, en quinze jours. Il est arrivé ici le dimanche 9 octobre.

AVIS

Les Français habitant la Principauté, qui sont nés dans le courant de l'année 1867 et qui doivent en conséquence prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter à la Chancellerie avant le 24 novembre pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement.

La même invitation est adressée aux jeunes gens de la classe de 1886 qui auraient été omis dans le dernier tirage.

Le Consul de France chargé du Vice-Consulat,
E. DE LA MORLIÈRE.

Depuis hier lundi, la chancellerie du Consulat d'Allemagne pour la Principauté de Monaco, sise à Nice, rue Gioffredo, 36, est ouverte de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

Ainsi que nous l'avons dit, les deux trains de luxe 5 et 8 seront faits tous les jours entre Paris et Ventimiglia à partir des 5 et 7 novembre. Les deux rapides seront rétablis entre Paris et Marseille.

L'express partant de Nice à 4 h. 58 du soir aura des premières et des deuxièmes classes. L'express venant de Paris et arrivant à Marseille à 5 h. 48 du matin, aura également des voitures de 1^{re} et de 2^e classe. Les rapides-express numéros 7 et 10 continueront de circuler entre Paris et Ventimiglia. L'express numéro 7 (express au départ de Marseille) prendra des voyageurs de 2^e et 3^e classe à plein tarif, à Marseille, pour Carnoules et au-delà, pour Hyères et Les Salins d'Hyères et la Pauline, ceux en

provenance d'Hyères et des Salins d'Hyères pour Cannes et au-delà.

Le rapide numéro 10 ne prendra que des premières classes au départ de Ventimiglia et jusqu'à Paris.

Depuis samedi soir, les trains de voyageurs de la Compagnie P.-L.-M. sont chauffés la nuit, de 6 heures du soir à 8 heures du matin.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille — On lisait le 14 de ce mois dans le *Petit Marseillais* :

« Les perturbations atmosphériques qu'on avait annoncées pour le milieu d'octobre nous sont arrivées sans retard.

« Hier, après une matinée passable, d'énormes nuages s'amoncelaient, l'après-midi, sur la partie nord-ouest de la région, pour tourner ensuite au sud-sud-est.

« De 2 à 3 heures, tandis que le ciel s'obscurcissait, qu'au loin les éclairs sillonnaient les nues, et que le tonnerre commençait à gronder, le golfe de Marseille était soulevé par des rafales effroyables de mistral, succédant à un orage qui, heureusement, a été de courte durée.

« Au large, de nombreuses embarcations de pêcheurs, des tartanes filant sur Marseille, amenaient leurs voiles pour éviter un sinistre, car la mer était effrayante à ce moment.

« Une tartane chargée de briques, venant de Saint-Henri, montée par le patron Marius Baru et Joseph X..., se trouvait près le Canoubier, quand l'ouragan l'a fait chavirer. Immédiatement, après un bain forcé, les deux hommes purent se hisser dans la petite embarcation qui était à l'arrière. Ils avaient bien essayé de jeter à la mer une partie du chargement de la tartane, mais cette précaution fut inutile, car les rafales redoublant, l'embarcation vint sombrer à environ 500 mètres dans le nord du Canoubier.

« Cependant les passagers furent assez heureux pour être recueillis par des barques qui, au nombre d'une douzaine environ, et se trouvant elles-mêmes en détresse, purent atterrir au vallon des Auffes.

« En ville, la bourrasque a été moins violente; cependant elle s'y est fait sentir d'une façon plus que désagréable. C'est ainsi que la tente d'un débit de boissons au boulevard National, 402, a été arrachée; qu'un orgue de barbarie placé sur un charreton a été renversé sur la chaussée, au même boulevard, et enfin, qu'une petite voiture chargée de vaisselle a subi le même sort, pour le plus grand dommage de son contenu, etc.

« A La Ciotat, il est tombé une averse de grêlons de la grosseur de petites noisettes; cela a duré quinze minutes environ pendant que les éclairs et le tonnerre faisaient rage. Les quais et les rues en étaient tout blancs et comme couverts de neige. C'est un orage sans précédent et qui aura dû occasionner, on le craint, de graves dommages partout où il aura sévi.

« Le soir, cependant, un calme relatif a paru se rétablir sur mer comme sur le littoral, et la bourrasque a dû porter plus loin ses effets dévastateurs. »

L'orage signalé ne s'est traduit à Monaco que par une averse qui a peu duré. Le lendemain pourtant, dans l'après-midi une nouvelle bourrasque nous a surpris; un vent violent du nord chassait devant lui des nuages épais qui ont laissé sur le Berceau, montagne des environs de Ventimiglia, une légère couche de neige, la première que nous ayons vue cet automne.

Cannes. — Les courses de chevaux à Cannes auront lieu les 14 et 15 mars 1888.

— Rappelons que l'Exposition organisée par la Société d'horticulture de Cannes aura lieu les 26, 27 28 et 29 janvier prochain.

Nice. — Le 13 octobre, 1,200 délégués des cercles

catholiques d'ouvriers français, conduits par le cardinal Langénieux, ont traversé la gare de Nice, se rendant à Rome pour le Jubilé de N. S. P. le Pape.

Une centaine de pèlerins niçois se sont joints aux ouvriers des cercles catholiques.

— Les courses de Nice sont fixées pour 1888 aux 19, 22, 26 et 29 janvier.

La Société des Courses de Nice, qui s'organise en ce moment avec tous les éléments passés, va publier prochainement ses statuts.

Le Grand Prix de Monaco — 20,000 francs — sera couru le premier jour.

L'hippodrome du Var est en ce moment l'objet de transformations considérables. Le pesage, qui se trouvait au milieu de l'hippodrome, est transporté à la suite du buffet le long de la digue, et le paddock s'étend jusqu'à la chaussée. Des boxes seront établis pour les chevaux.

— Le 22 octobre commencera à l'Observatoire de Nice le congrès annuel de l'Association internationale géodésique. Les séances dureront du 22 au 29 octobre; elles seront présidées par le général espagnol Ibanez; M. Hirsch, de Neufchâtel, remplira les fonctions de secrétaire.

La France sera représentée par le général Perrier, chef du service géodésique au ministère de la guerre; par le commandant Bassot et le capitaine Desforges, officiers attachés à l'état-major général. Assisteront également au congrès un grand nombre de membres de l'Institut et du bureau des Longitudes. MM. l'amiral Mouchez, Faye, Tisserand, Janssen, Loewy Cornu, Fizeau, d'Abbadie, Mascart, amiral Cloué, ainsi que M. Stephan, directeur de l'observatoire de Marseille, et M. Eiffel, ingénieur-constructeur.

L'Italie sera représentée par le général Ferrero, chef du service géographique, et plusieurs officiers d'état-major, ainsi que par le père Denza, de l'Observatoire de Moncalieri, et par M. Schiapparelli, de l'Observatoire de Milan.

L'Allemagne sera représentée par M. Furster, de l'Observatoire de Berlin; l'Angleterre, par M. Christie, directeur de l'Observatoire de Greenwich; la Russie, par plusieurs officiers généraux et par Otto Struve, directeur de l'Observatoire de Pulkowa. On attend également des délégués américains, peut-être M. Bœuf, de l'Observatoire de Buenos-Ayres.

Pendant le congrès, outre les excursions quotidiennes, parmi lesquelles on en annonce une dans la Principauté, une grande fête de nuit sera organisée à l'Observatoire de Nice.

Voici d'ailleurs le programme des fêtes et distractions offertes aux invités par M. Bischoffsheim, propriétaire de l'Observatoire du Mont-Gros:

Vendredi, 21 octobre, déjeuner à l'Observatoire.

Dimanche 23, soirée à l'Observatoire, visite des grands instruments, fête de nuit, illumination des vallées environnantes.

Mardi 25, promenade en breaks, de l'Observatoire, par la route de la Corniche, à Monte Carlo, où l'on dînera.

Jeudi 27, promenade en mer (probablement visite à Pile Sainte-Marguerite).

Samedi, grand dîner au Garden-House; les principales autorités y assisteront.

La Turbie. — Samedi, un grand nombre de pèlerins se sont rendus à Laghet, à l'occasion de la fête de sainte Thérèse, patronne du couvent.

M^{re} Balaïn, évêque de Nice, a profité de cette solennité pour bénir une statue de la Vierge, placée sur le sommet du clocher, et inaugurer une crypte ouverte sous le côté est du cloître.

San Remo. — D'après l'*Italia Termale*, le prince impérial d'Allemagne se rendrait prochainement à San Remo pour y passer l'hiver. Ce journal croit que les compagnies de chemins de fer auraient grand intérêt à organiser sur le littoral des voyages internationaux à prix réduits.

Coni. — Le tronçon de chemin de fer Coni-Rocca-debaldi de la ligne Coni-Mondovi a été ouvert la semaine dernière, au service public.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'attention publique a été absorbée tous ces jours-ci par une scandaleuse affaire de décorations, mêlée d'escroquerie et d'abus de confiance, dans laquelle a sombré l'honneur de deux généraux. On a pu voir par tous les dessous de ce triste incident à quel point de décomposition en arrive peu à peu une société qui prétend vivre sans Dieu et sans les grands principes fondamentaux qui découlent de l'idée religieuse. Jamais la démoralisation et la désorganisation qui caractérisent notre temps ne s'étaient étalées aussi ouvertement, et, quelque cuirassée qu'on ait l'âme, on ne peut se défendre d'une amère appréhension devant un tel spectacle. Quel avenir, en effet, peut attendre une société qui dégringole avec une insouciance si folle sur une pente aussi funeste? Quels lendemains n'est-on pas en droit de redouter en présence de ce que nous trouvons aujourd'hui?

Pour arrêter le mal, il faudrait atteindre le cœur même de la société actuelle, reconstituer la moëlle qui a fondu dans ses os, et malheureusement on ne voit guère le praticien capable d'accomplir cette cure. Tous les gouvernants qui se sont succédé en France depuis la guerre de 1870, ont promis d'accomplir ce miracle, et pas un ne s'est risqué à le tenter sérieusement. Et cependant la constitution du pays se prête fort bien au traitement réclamé; mais hélas! trois fois hélas! le malade lui-même n'entend suivre ce régime-là que pour rire. La morale perd ses ordonnances avec un client si parfaitement français!.

L'Académie Française vient de perdre son doyen d'âge en la personne du baron Louis de Vieil-Castel, qui a succombé à quatre-vingt-sept ans, à la maladie qui le minait depuis la perte d'une sœur tendrement aimée et qui vivait avec lui, dans l'appartement de la rue de Bourgogne où il demeurait depuis quarante ans. Le regretté défunt avait appartenu à la diplomatie et ne la quitta qu'en 1853 après avoir rempli les fonctions de directeur politique au ministère des affaires étrangères. Il se consacra dès lors uniquement à des études littéraires, notamment sur le théâtre espagnol, et à des travaux historiques. Son plus important ouvrage, celui qui assure la mémoire de son nom, est l'*Histoire de la Restauration*, pour laquelle il remporta par deux fois le prix Gobert et qui lui ouvrit les portes de l'Académie où il succéda, en 1873, au comte de Ségur, l'historien de la *Campagne de Russie*.

L'*Histoire de la Restauration* du baron de Vieil-Castel est un ouvrage de haute conscience et de parfaite équité. Il est fâcheux seulement que l'éclat de la forme ne soit pas à la hauteur de la solidité du fond. L'écrivain pousse le ton sévère de son style jusqu'à la sécheresse, et la lecture de son livre ne présente pas, en attrait, ce qu'elle offre en intérêt. C'est ce qui a empêché le nom de M. de Vieil-Castel d'avoir la diffusion qu'il méritait, et son *Histoire de la Restauration* de sortir du cercle relativement restreint des érudits.

La mort de M. de Vieil-Castel, après celle de M. Caro, porte à deux les sièges vacants à l'Académie. Si l'on en croit les bruits de coulisses du palais Mazarin, il y aurait chance pour que le fauteuil de M. Caro fut attribué à M. Jules Claretie, et celui du baron de Vieil-Castel au comte Othenin d'Haussonville.

L'empereur et l'impératrice du Brésil sont de nouveau les hôtes de Paris, et don Pedro a repris le cours de ses visites aux académies et établissements scientifiques de la capitale. Une des visites qui ont le plus intéressé l'auguste voyageur, a eu la tour Saint-Jacques pour théâtre. En dépit d'une pluie battante, vendredi, à six heures et demie, l'empereur s'est rendu à la Tour, où il a été reçu par le docteur Chassaing, président, et par M. Joubert, directeur du laboratoire des études physiques. L'empereur a assisté avec le plus vif intérêt aux diverses expériences qui ont été faites à son intention, et a lui-même lancé la boule au-dessous de laquelle la terre fait son évolution.

Parmi les autres hôtes de distinction de Paris en ce moment, il faut citer M. Martos, président de la chambre espagnole, et M^{me} Martos, en l'honneur desquels M. et M^{me} Floquet ont donné un grand dîner,

samedi, à l'hôtel de la présidence du Corps législatif, et M^{me} de Osma, fiancée de M. Canovas del Castillo, qui met à contribution les magasins de Paris pour son trousseau, tandis que son mari, de son côté, s'y empresse pour les achats de la corbeille.

A propos de corbeilles de noces, celle de M^{me} Aline de Rothschild, seconde fille du baron Gustave et sœur de la charmante M^{me} Lambert, de Bruxelles, qui épouse demain mercredi M. Edward Sassoon, a fait hier l'admiration des invités à la signature du contrat, à l'hôtel de l'avenue Marigny. La fiancée, qui n'a pas paru dans le monde avant l'heureux événement dont elle est l'héroïne, par suite de la mort de la baronne douairière James de Rothschild, a reçu une éducation solide sous la direction éclairée de sa mère, qui en fait une personne accomplie et qui marquera dignement sa place dans la haute société de Londres, où elle va résider. M. Edward Sassoon, qui porte en son type caractéristique la marque du sang indien de ses ancêtres, n'est pas seulement un des gentlemen les plus riches de l'Angleterre, mais aussi un des plus distingués. Il a conquis toutes les sympathies à Paris.

M^{me} Louise Rouher, fille aînée du feu ministre de Napoléon III, a rompu le long célibat auquel elle s'était vouée par dévouement pour son frère en faveur d'un parfait gentilhomme, le baron Christian de Baulny, dont la mère est une Châteaubriand. La messe de mariage, célébrée dans la chapelle de la crypte de Saint-Augustin, n'a vu qu'une assistance de parents très proches et d'intimes par suite du deuil qui a frappé récemment la famille Rouher. Vous aurez une idée de la simplicité de la cérémonie quand je vous aurai dit que les mariés et leur cortège se sont rendus à pied de leur hôtel de la rue de la Bienfaisance à l'église.

La *Grande-Duchesse* vient de reprendre possession d'une façon triomphale de la scène des Variétés. Certes, M^{me} Judic, malgré tout son talent, ne saurait être comparée à Hortense Schneider, qui était l'incarnation même du rôle, et lui avait prêté une couleur si fantaisiste et si joyeuse. Mais la musique d'Offenbach a gardé tant de fraîcheur, ses refrains sont empreints d'une saveur si piquante, qu'on fait moins attention aux interprètes qu'autrefois pour écouter davantage la partition. La *Grande-Duchesse* ne déposera pas de longtemps son sceptre reconquis au boulevard Montmartre. BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME ET LES DEUX RESTAURATIONS, — 1 vol. par M. le baron Imbert de Saint-Amand.

Fidèle à la marche qu'il s'est tracée pour sa savante étude des *Femmes des Tuileries*, le baron de Saint-Amand fait l'histoire de la Restauration en la personnifiant dans la duchesse d'Angoulême, comme il l'a fait pour la fin de l'ancien régime, le Directoire, le Consulat et l'Empire, en évoquant les âmes de Marie-Antoinette, de l'impératrice Joséphine et de l'impératrice Marie-Louise.

Fille de Louis XVI, née à Versailles le 19 décembre 1778, la duchesse d'Angoulême avait 35 ans quand commença la Restauration. Sous le règne de Louis XVIII, on lui donnait à la Cour le nom de *Madame*; sous celui de Charles X, elle porta le titre de *Madame la Dauphine*.

Le portrait que M. Imbert de Saint-Amand trace de cette princesse mérite d'être cité tout entier. Nous regrettons de ne pouvoir en reproduire que quelques passages qui suffiront — nous le croyons du moins — à indiquer tout l'intérêt que le lecteur pourra prendre à ces pages charmantes où la pureté du style, l'élévation des pensées s'unissent à la fidélité historique.

Malgré les ovations dont elle était l'objet, la fille de Louis XVI avait l'âme profondément triste, et ce n'étaient ni les flatteries, ni les soi-disant plaisirs qui pouvaient distraire sa douleur. Elle n'assistait aux fêtes et aux spectacles que par devoir. Sa rentrée aux Tuileries, loin de diminuer ses chagrins, les avait ravivés. En pénétrant dans ce château, le comte d'Artois et Louis XVIII avaient eu des idées de triomphe, de grandeur, d'ambition satisfaite. Au contraire, la fille du roi et de la reine martyrs avait cru se voir entourée de fantômes et de scènes lugubres.

Si elle regardait la cour du Carrousel, elle songeait à la journée du 10 août, au massacre des Suisses. Si elle se mettait du côté du jardin, sur le balcon de la salle des Maréchaux, elle craignait de regarder en face d'elle, car dans le lointain apparaissait la place du crime, cette place néfaste que, pendant toute la Restauration, elle refusa de traverser. Si elle parcourait les grands appartements, elle passait par la pièce où les hommes à piques mirent le bonnet rouge sur la tête du roi et du dauphin. Les chambres de son père, de sa mère, de son frère, lui semblaient autant de sanctuaires où elle osait à peine pénétrer. Elle logeait au pavillon de Flore, où sa tante, M^{me} Elisabeth, avait résidé depuis le 6 octobre 1789, jusqu'au 10 août 1792; elle pensait constamment à cette sainte. Quand on lit la correspondance de M^{me} Elisabeth, ces lettres vraiment admirables où tant de religion se mêle à tant de fermeté, l'on reconnaît que les goûts, les idées, les sentiments, les principes de la duchesse d'Angoulême furent en tout et pour tout les mêmes que celles de sa tante. Jamais élève ne fut mieux façonnée à l'image de son institutrice. Les leçons que la sœur de Louis XVI avait données à la jeune fille, dans le donjon du Temple, ne furent jamais oubliées par la femme aux Tuileries.

Elle trouvait les conversations de la Cour inutiles, superficielles, peu en rapport avec la tristesse des événements. Elle eût voulu une société plus grave, plus morale et plus religieuse. Prêchant elle-même d'exemple, elle ne donnait que des sujets d'édification par sa piété comme par sa charité, et n'aimait que des personnes aux mœurs absolument irréprochables.

Au point de vue moral comme au point de vue physique, la duchesse d'Angoulême tenait beaucoup plus de son père que de sa mère. Elle n'avait ni la séduction irrésistible, ni l'élégance suprême de Marie-Antoinette. Une existence mondaine et une société frivole comme celles du Petit-Trianon lui auraient été antipathiques. Elle avait les goûts d'une religieuse, bien plutôt que ceux d'une princesse. M. de Vaulabelle a dit d'elle: « Caractère mâle et ferme, « son courage, soumis aux plus rudes épreuves, « n'était resté au-dessous d'aucune situation. Parente « dévouée, amie sûre et fidèle, douée de toutes les « vertus qui font l'épouse honorée, elle avait beau- « coup de bienveillance et de bonté dans le cœur, « bien qu'on en ait dit. Malheureusement, la raideur « de son maintien, une voix rude et forte, gaïaient « tous ses mouvements et ses moindres paroles; cha- « cun de ses mots empruntait au son de sa voix un « accent de sévérité qui blessait. Il n'était pas jusqu'à « l'habituelle tristesse qu'une longue vie de douleur « avait empreinte sur son visage qui ne parût à la « foule l'expression de la hauteur ou dédain. »

Nous sommes obligés d'abrégé ce portrait renvoyant nos lecteurs au volume lui-même qui, divisé en deux parties, comprend 34 chapitres; citons entre autres quelques titres: le retour de Napoléon (ch. xviii); le départ du Roi (ch. xx); le retour de Louis XVIII; la mort du Maréchal Ney, Madame de Lavalette, les cendres de Louis XVII, etc.

Enfin, disons, pour terminer, que M. le baron de Saint-Amand se propose, pour achever son œuvre, de peindre la royauté de juillet dans la reine Marie Amélie et la duchesse d'Orléans, et le second Empire dans l'Impératrice Eugénie. Nous disons avec lui: « Connaître la vie de ces femmes célèbres, c'est comprendre la société où elles occupèrent le premier rang. » Nous prédisons à ces futures études le succès littéraire de leurs devancières.

H. L.

P.-S. — Dans un prochain article, nous entretiendrons nos lecteurs des *Cartes du temps et Avertissements de tempêtes*, par Robert-H. Scott. 1 vol. petit in-8° avec nombreuses figures dans le texte et 2 planches en couleur: Prix, 4 fr. 50. Librairie de Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 octobre 1887

NEWCASTLE, vapeur <i>Amadis</i> , angl., c. Thompson,	houille.
CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	sable.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Reboul,	id.
ID. b. <i>Fortuna</i> , fr., c. Moutte,	id.

Départs du 10 au 16 octobre

CANNES, b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Fornéro	id.
ID. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Reboul,	id.
ID. b. <i>Fortuna</i> , fr., c. Moutte,	id.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES

Jeudi 3 Novembre 1887

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS ILLUMINATION GÉNÉRALE

de la place du Palais de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures

Sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Vendredi 4 Novembre

A 8 heures du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 10 heures, à la Cathédrale

GRAND MESSE PONTIFICALE

La Maîtrise et l'Orchestre, sous la direction de M. F. BELLINI, Maître de Chapelle, exécuteront la Première Messe solennelle en si bémol, de M. GASTON VUIDET, dédiée par l'auteur à Son Altesse Sérénissime.

A 11 heures 1/2

REVUE D'HONNEUR DES TROUPES

sur la place du Palais

De 2 à 4 heures, sur la place du Palais

JEUX DIVERS

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

LE SOIR

Grande Fête de Nuit à Monte Carlo

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO par ANDRÉ ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, sur la Terrasse du Casino

MUSIQUE D'HARMONIE

par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures 1/2

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGIERI

SUR LES REMPARTS DE MONACO

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, sur la Terrasse du Casino

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL

donné par

L'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. STECK

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le vendredi vingt-huit octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M. VALENTIN, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco (Principauté)

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco le 8 Novembre 1887

du PAVILLON EST de la Galerie de l'Avenue des Spélugues

connu sous le nom de

RESTAURANT du CAFÉ RICHE

sis à Monaco, au quartier de Monte Carlo, composé : D'un sous-sol, comprenant l'office et les caves ; D'un rez-de-chaussée avec véranda, ayant son entrée sur la terrasse publique qui surmonte une partie du sous-sol, comprenant la grande salle de restaurant et d'une pièce servant de bureau ;

Et d'un étage avec mansardes au-dessus.

Mise à prix : dix mille francs, ci 10,000 fr.

S'adresser pour les renseignements :

Audit M. VALENTIN, défenseur poursuivant, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

D'un acte sous signatures privées en date à Monaco du cinq octobre présent mois, portant cette mention : « Enregistré à Monaco le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, f. 2 v. c. 1, reçu trois francs, signé: Raisseguier, »

Il appert que :

MM. Antoine GIACONE et Joseph DAVICO, tous les deux maîtres d'hôtel, demeurant à Monaco, boulevard de la Condamine, n° 23, ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation de l'hôtel-restaurant connu sous le nom de Hôtel et Restaurant Bristol, sis à Monaco, boulevard de la Condamine, n° 23 ;

Que la raison sociale sera GIACONE et DAVICO ;

Que chacun des associés aura la signature sociale ;

Que cette société aura la durée de neuf années entières et consécutives qui ont commencé à courir le premier octobre présent mois, pour finir à pareille époque de l'année mil huit cent quatre-vingt-seize ;

Que le siège de la société sera à Monaco boulevard de la Condamine, n° 23 ;

Qu'enfin le capital social est de vingt mille francs, et que la mise de fonds est fournie moitié par chaque associé.

Monaco, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Vu et certifié véritable : GIACONE et DAVICO.

Madame Joséphine CUCCIOLI, née Vacchino ; Monsieur François CUCCIOLI et leurs parents, remercient vivement les amis et connaissances qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur mère regrettée

Madame Urbanine Veuve VACCHINO

et leur donnent avis qu'une GRAND MESSE pour le repos de son âme sera célébrée le samedi 22 du courant, à 9 heures du matin.

Ils expriment à l'avance leur reconnaissance à ceux qui voudront bien leur faire l'honneur d'y assister.

Une Institutrice française désirerait donner des leçons à domicile S'adresser rue de Lorraine, 20, à Monaco.

OUVERT toute l'ANNÉE LA RÉSERVE OUVERT toute l'ANNÉE Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE LANGOUSTES ET COQUILLAGES

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condaminé.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE-ITALIE-SUISSE

La Compagnie délivre pendant toute l'année des billets de voyages circulaires permettant de visiter, les uns le littoral de la Méditerranée et une partie plus ou moins grande de l'Italie, les autres, ces mêmes contrées plus une partie de la Suisse.

Les principales villes desservies sont : Lyon, Genève, Marseille, Nice, Gênes, Florence, Rome, Naples, Messine, Ancône, Venise, Milan, Turin, Lucerne, Bâle, Zurich, etc, etc.

Ces billets comportent des réductions de prix très importantes ; ils sont valables pendant 60 jours consécutifs et donnent le droit de s'arrêter à toutes les gares de l'itinéraire.

Ils sont délivrés séance tenante : aux gares de Paris P. L. M. Lyon-Perrache et Marseille-Saint-Charles ; dans les bureaux succursales, à Paris : rue Saint-Lazare, 88 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 44 ; rue de Rennes, 45 ; rue Saint-Martin, 252 ; place de la République, 8 ; rue Sainte-Anne, 4 ; et rue Molière, 7 ; rue Etienne-Marcel, 16 ; et dans les bureaux des agences : Wagons-Lits, rue des Mathurins, 46 ; Lubin, boulevard Haussmann, 36 ; Cooke et fils, rue Scribe, 9 ; et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines ; Gaze et fils, rue Scribe, 7.

On les délivre également dans toutes les gares P.-L.-M. de l'itinéraire, à condition que la demande en soit faite 48 heures au moins à l'avance.

Les renseignements les plus complets sur ces voyages circulaires et sur tous ceux qui comportent des parcours sur le réseau P. L. M. figurent dans un livret vendu 30 centimes dans toutes les gares et bureaux de ville de la Compagnie.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 45, 9^{me} année :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Un bon tour de main, par Feather. — Les théâtres en ce moment, dessins de Coëssin, Roullier en G. de Billy. — Un roi de féerie, par Bouf-Bouf. — Jeune italienne, dessin de Edouard Sain. — Sainte Cecile, dessin original de James Bertrand. — Chronique mondaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — Chronique du Sport, par Maubourguet.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Table with 5 main columns: Pressions barométriques, Température de l'air, Humidité relative, Vents, and État du ciel. Rows show data for October 11-17, 1887, including maxima and minima temperatures and wind directions.